

Bureau météorologique.

Washington, 12 janvier — Indications pour la Louisiane—Temps menaçant; vents légers à frais du sud-est.

Le Général Shafter à la Nouvelle-Orléans.

Une dépêche nous apprend que le général major Shafter a quitté Washington hier pour se rendre à San Francisco, où il prendra le commandement des départements militaires de Californie et de Colombie.

Il se rend à son poste par voie de la Nouvelle-Orléans. S'il s'arrête dans notre ville le héros de Santiago ne s'y trouvera pas en pays inconnu, car il l'a visité au printemps dernier, quelques jours après la déclaration de guerre. Et il doit se rappeler l'accueil aimable et chaleureux que lui ont fait les hommes distingués de notre ville qu'il a rencontrés à cette occasion.

C'est à San Francisco, d'où il commandera le département militaire de Californie, que le général Shafter va terminer sa carrière active. Il s'y distinguera assurément, comme il l'a fait dans ses luttes mémorables contre les Indiens et dans la campagne à jamais fameuse de Santiago.

Et il sera jusqu'à la fin de sa belle carrière entouré des honneurs qui vont aux plus dignes.

Marchés divers.

Paris, 12 janvier.—La rente trois pour cent est cotée à 101 francs 57 1/2 centimes.

Londres, 12 janvier.—Consolidés au comptant, 110 1/16; à terme 111 1/16.

Liverpool, 12 janvier.—Coton spot, demandé bonne; prix favorise l'acheteur.

American middling fair 3 3/32; good middling 3 11/32; middling 3 5/32; low middling 2 31/32; good ordinary 2 25/32; ordinary 2 19/32.

Ventes 15,000 balles, dont 3000 pour la spéculation et l'exportation y compris 12,600 balles coton américain.

Recettes 49,000 balles, dont 48,600 coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture avec demande modérée; stables à la clôture.

American middling 1 m. c., janvier 306; février 307; mars et avril 308; mai et juin 309; juillet et août 312; septembre et octobre 313; novembre et décembre 313.

New York, 12 janvier.—Coton spot—stables et sans changement à la clôture.

Middling uplands 6 1/16; middling gulf 6 5/16.

Vente 599 balles.

New York, 12 janvier.—Futurs stables à la clôture.

Janvier 570; février 568; mars 570; avril 573; mai 577; juin 579; juillet 582; août 585; septembre 579; octobre 579; novembre 580; décembre 578.

A la Chambre des Représentants

Washington, 12 janvier.—La Chambre a voté aujourd'hui le budget diplomatique et consulaire, sans amendements.

Au cours des débats deux discours contre l'impérialisme ont été prononcés par M. Carmack et Gaines, du Tennessee.

Monsieur de Paris.

Vingt fois annoncée, démentie vingt fois, il paraît qu'aujourd'hui la nouvelle est exacte: M. de Paris passe la main, si on peut s'exprimer ainsi. Cet excellent M. Deibler tient à se reposer, et vraiment la guillotine lui donne trop de mal: il en a par-dessus la tête. Si encore ses fonctions—ses hautes œuvres—se bornaient à Paris! Mais la province est entrée dans le mouvement, et, s'ils forment la jeunesse, les voyages, même d'un tel agrément, fatiguent M. Deibler, et c'est pourquoi il se retire après fortune faite.

Au temps—pas très ancien, d'ailleurs—où les «marques» était appliquée, il y avait un bourreau par département. Le roi Louis-Philippe ayant aboli cette horrible peine, du même coup les fonctions de bourreau perdaient de leur importance. On en supprima la moitié. On dut encore réduire leur nombre quand le gouvernement provisoire, dans une poussée de sentimentalisme, décida que les condamnés aux travaux forcés et à la réclusion ne seraient plus soumis à la peine de l'exposition publique. Il n'y eut plus, dès lors, qu'un exécuteur en chef dans le ressort de chaque cour d'appel et un exécuteur adjoint en résidence dans les villes où siègeaient des cours d'assises.

Plus tard enfin—en 1871—M. Adolphe Crémieux ayant relevé le «personnel exécutif», le mot est de M. Macé, un seul exécuteur en chef fut nommé, avec cinq adjoints, aux appointements de 3,000 à 6,000 francs.

Le premier bourreau en chef s'appelait Heindrich. C'est lui, qui, le 19 janvier 1870, avait tranché la tête de Troppmann. Le 6 avril 1872, il eut pour successeur Nicolas Roch, l'homme aux anneaux d'or percés dans les oreilles. Quand il mourut, en 1879, il avait abattu 173 têtes, et l'ancien chef de la Sûreté raconte que Mme Roch admirait «le travail d'exécution» de son cher mari.

«Pour de l'ouvrage vite et proprement faites», disait la brave femme, à lui le pompon, personne ne pourra le remplacer.

Et quand elle allait chez ses fournisseurs, elle se réclamait très haut de Nicolas Roch.

«Servez-moi bien, disait-elle, je suis la femme de l'exécuteur des hautes œuvres.»

On met son point d'honneur où l'on peut: ce qu'il y a de plus piquant, c'est que la mère Roch avait toujours le «meilleur morceau» chez le boucher; dame! on ne sait jamais à qui l'on pourra avoir affaire.

M. Deibler succéda à Nicolas Roch. Il faut lire le récit que nous devons à M. Macé venant visiter le bourreau pour la première fois. Celui-ci fit fonctionner la sinistre machine.

«Vous voyez, dit le bourreau, l'opération a de la vitesse; l'outil est bon; il faut, pour qu'il ait «longueurs», la maladresse ou l'émotion du chef exécuteur, et j'en ai vu qui ont «allongé» le supplice du condamné en le «prolongeant».

«Si quelque'un, fit M. Macé, ne doit pas perdre la tête, c'est à coup sûr l'exécuteur.»

L'inspecteur Bellomé, ne voulant pas blesser la modestie de M. de Paris, s'empressa d'ajouter: «C'est Deibler, à Brest, le 15 octobre 1866, qui exécuta en sept minutes Liénard, Thépaut, Carbucci, Ollie, ces quatre matelots en révolte du trois-mâts français «Frédéric-Arca».

«Ceux qui tuèrent le capitaine Richelieu, le lieutenant Aubert et le mousse Dupré, pour s'emparer du navire.»

«Qu'ils firent couler, compléta l'agent. Et cette quadruple exécution, très réussie, lui a fait obtenir sur les nombreux compétiteurs la place si enviée d'exécuteur en chef.»

Deibler, qui a comme Roch l'amour professionnel, savourait les paroles de Bellomé.

—Trente minutes, dit le chef de

la Sûreté, suffirent à l'un des Sanson pour couper la tête à vingt et un Girondins.

—A ce moment, riposta Bellomé, la guillotine était le véritable pouvoir exécutif.

—Vous n'imitez pas, dit-il à Deibler, votre prédécesseur qui, au lieu de réunir ses aides ici, afin de les éclairer de son expérience, évitait au contraire tout contact avec eux.

—Ils sont aussi instruits que moi sur le maniement de l'appareil.

—Mais ensemble vous pourriez mieux étudier son perfectionnement.

—J'y travaille et j'espère que mes anciens collègues ne me feront plus comparaître devant vous.

—La mort de Roch a fermé la bouche à ses adjoints.

En quittant les funèbres magasins de Deibler, M. Macé lui demanda la nature des émotions qu'il ressentait au moment d'accomplir sa terrible mission. Sa réponse a été la même que celle de Roch: «Livrer un travail bien fait.»

—Et de la peine de mort, qu'en pensez-vous?

Deibler eut ce mot éloquent: «Je pense au service et non au patient.»

Que si vous ouvrez le budget du ministère de la justice, vous y lirez ces lignes, au chapitre 14: Gages des exécuteurs, de leurs aides et abonnement 49,000. Frais des exécutions capitales 9,000. Secours alimentaires aux exécuteurs infirmes ou sans emploi, à leurs veuves et à leurs enfants 13,000.

C'est, au total, 71,000 francs qu'il coûte au contribuable pour assurer l'exécution des «hautes œuvres».

GEORGES RODENBACH.

M. Georges Rodenbach qui vient de mourir à Paris, a été presque soudainement emporté par un typhoïde. Il avait à peine quarante-trois ans.

«Sa renommée littéraire était brillante, un peu supérieure sans doute à son talent. Belge, de cette Bruges-la-Morte qu'il a chantée et peinte, sous toutes ses faces silencieuses et assoupies, il alla à Paris, obscur, auteur des deux livres de poésies peu connus, l'«Hiver mondain», la «Mer élégante». Mendicé en fait ses curieux portraits.

Je revois une face presque large, épanouie, un peu rose, entre une tignasse presque jaune et tout hérissée, et une abondance de gestes de bon vivant qui consent volontiers à quelques exubérances. Mais toute la réverie future de ses vers s'alanguissait déjà dans la profondeur de ses yeux jaunes semblables à des yeux de jeune fille souffreteuse de trop d'espérance rêve, qui au trait longtemps regardé, par la fenêtre du cloître au crépuscule, l'horizon, là-bas, et qui en aurait conservé sous les paupières, un reflet d'infinit.

Par une application hétéroclite, il conquit la notoriété, facile aux écrivains de langue un peu étrangère, presque la gloire comme poète de la vieille cité des Béguinages, et, chose curieuse, non seulement la tenue, l'allure discrète, effacée et maniérée, mais même le visage aminci, pâli, effiné, au muet et simple sourire de son œuvre.

Il avait publié successivement la «Princesse Blanche», le «Régne du silence», l'«Art en exil», «Bruges la morte», des romans et des vers encore, et des articles dans plusieurs journaux parisiens.

Il avait fait représenter avec succès le «Vieux à la Comédie-Française qui a récemment reçu de lui une autre œuvre dramatique tirée de Bruges la morte.

Les derniers vers de ce poète mort pendant la nuit de Noël, furent écrits, triste coïncidence, pour le numéro de Noël de l'«Illustration». En voici quelques-uns,

qui caractérisent assez bien sa manière:

C'est encore une année en folie et qui s'aggrave. Et qui va s'éteignant dans l'âtre avec la cendre. La chambre se remplit et toute elle est en force. Et les reflets, dans le miroir, semblent danser.

O la bête qui va fuir. Toute sa vie et sa peine! Elle fait la brèche vivante. Et la volée qui va mourir!

Et l'année aussi avait été. Une branche de notre vie. Verdure de printemps, arrivée de feuillage d'or de l'été! O branche à présent dépouillée. Se survivant encore un peu dans sa robe de feu. Qui sera bientôt grise. Dans un feu de débris. Déjà presque oubliée!

L'ARBRE DE JESSÉ.

On exproprie la maison qui fait le coin de la rue Saint-Denis et de la rue des Prêcheurs. L'une des encoignures de cette maison est ornée du dernier arbre de Jessé qui existe de nos jours à Paris.

Les arbres de Jessé représentent, on le sait, l'ascendance de Jésus-Christ à partir de Jessé, père du roi David.

Celui de la rue Saint-Denis, qui s'éleva du premier étage jusqu'au troisième, tout mutilé qu'il soit, demeure un des plus rares spécimens de la charpenterie décorative française du quinzième siècle.

Il existe des «poteaux corniers» du même genre sur de vieilles maisons d'Amiens, de Chartres, de Reims, de Sens, d'Orléans, de Beauvais, de Rouen et d'Angers. Celui-ci sera conservé par les soins de la commission du vieux Paris.

La descendance du grand Racine

Nous avons eu raison de dire l'autre jour que l'auteur de «Phédre» n'avait pas laissé de descendance de son nom. En effet, son fils, l'auteur du «Poème de la Religion», est mort, comme on le sait, au tremblement de terre de Lisbonne, sans postérité. Mais deux filles de Racine ont laissé une descendance qui compte aujourd'hui au moins vingt représentants appartenant pour la plupart à la noblesse du Maine et du Languedoc. Quant aux neveux de l'illustré écrivain, descendants de Marie Racine, ils ont fait souche d'héritiers qui ont vendu l'année dernière la maison de famille à la Ferté-Milon.

Ajoutons que le deuxième centenaire de Marie Racine sera célébré en avril prochain et donnera lieu à des fêtes.

Chauncey M. Depew.

Albany, N. Y., 12 janvier.—M. Chauncey M. Depew a été unanimement choisi ce soir comme candidat aux fonctions de sénateur des Etats-Unis par les républicains de la législature de l'état de New York réunis en caucus.

L'incident Egan-Miles.

Washington, 12 janvier.—Le commissaire général Chas. P. Egan a comparu de nouveau aujourd'hui devant la commission d'enquête pour répondre aux accusations de Miles commandant en chef de l'armée des Etats-Unis, contre le commissariat au sujet des approvisionnements fournis aux troupes durant la guerre récente.

Les déclarations du général Egan rapportées dans une autre dépêche constituent la grande sensation de l'histoire de la commission d'enquête.

Les remarques du général Miles au sujet des capacités et de l'honnêteté des fonctionnaires du département des subsistances avaient irrité le général Egan. C'est pourquoi il avait demandé de déposer de nouveau devant la commission pour répondre aux accusations du général Miles.



LA PEINE DU FOUET.

Le dessin ci-dessus représente l'échafaud qui sera construit dans une rue de Chicago, si la législature de l'Illinois adopte le projet de loi établissant la peine du fouet. John G. Shortall, président de la Société humanitaire de l'Illinois, a recommandé une législation tendant au rétablissement du châtimement corporel pour les assassins de femmes, les vagabonds et les garçons incorrigibles.

Il est clairement démontré que les déclarations du général Egan au sujet du général Miles n'ont pas été faites dans un accès de colère, car il a lu ses remarques sur une copie soigneusement préparée. Et le langage dans lequel elles sont faites n'est pas le moins remarquable de la déclaration de M. Egan. Il n'y a pas une phrase qui ne soit une véritable sensationnelle dans une déclaration quelconque.

Après son déposition, le général Egan a refusé de dire s'il projetait d'autres manœuvres pour forcer le règlement de la question soulevée entre lui et le général Miles. J'ai dit tout ce que j'avais à dire sur le présent, a-t-il répondu, et si quelqu'un veut porter l'affaire devant une cour martiale je suis prêt, comme je l'ai déclaré devant la commission.

Dès que la nature des déclarations du général Egan a été connue l'attention a été portée vers le quartier général de l'armée, dans l'espoir d'apprendre les mesures que prendrait le général Miles.

Par le colonel Michler, son principal aide de camp, le général Miles a fait dire qu'il refusait de faire aucune déclaration, ce qui n'était pas le moment de parler, et qu'avant d'exprimer ses vues il était convenable d'attendre la communication de la déposition du général Egan par les voies régulières.

Le général Miles a refusé de parler de la question d'une cour martiale. En somme, on comprend que le général Miles n'agira qu'après mûre délibération s'il décide de prendre quelque mesure, et il y a une légère suggestion qu'il ignore entièrement les déclarations du général Egan.

Bien entendu, une telle décision de la part du général Miles tarifierait l'incident, mais il se décide à s'occuper officiellement de l'attaque il devra tout d'abord porter des accusations contre le commissaire général devant le Président. Ces accusations peuvent être basées sur plusieurs points de technicité, pour conduire tendant à détruire le bon ordre et la discipline, par exemple.

Le Président déciderait sur la demande de mesures disciplinaires, et il pourrait la repousser, l'accepter ou ordonner la convocation d'une cour d'enquête. Dans ce dernier cas la cour aurait le pouvoir de s'occuper de la question de véracité qui a été soulevée, de sorte que la conduite des deux généraux serait, de fait, soumise à une enquête.

La décision du tribunal anglais au sujet de la perte de La Bourgogne.

France Associée. Londres, 12 janvier.—Le tribunal déclare que La Bourgogne allait à une vitesse excessive dans le brouillard, et qu'elle doit avoir défoncé plusieurs de ses treize compartiments étanches, ce qui l'a fait couler si rapidement.

La cour déclare en outre que le Cromartyshire ne pouvait pas apporter plus d'aide qu'il ne l'a fait. Dans l'opinion de la cour, l'immeuble perte de vies est attribuable au fait que le Cromartyshire a défoncé La Bourgogne à tribord, en endommageant les bateaux de sauvetage de ce côté, et que l'inclinaison subséquente du navire a rendu inutilisables les bateaux de sauvetage suspendus à babord.

LES PETITES MICHU. Au «Metropol Theater» vient d'avoir lieu la première des Petites Michu, de MM. Albert Vanloo et George Duval, musique de M. André Messager.

L'opérette, excellentement traduite en allemand par MM. Julius Freund et Bolten-Baeckers, a eu un très grand succès. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le Klein Journal:

«La musique s'élève parfois bien au-dessus de ce qu'on entend communément sous la désignation d'opérette: elle évite les trivialités et se hausse parfois, avec une inspiration mélodieuse et une dextérité orchestrale, jusqu'à la hauteur de l'opéra-comique.»

Nous n'ajouterons rien à cet éloge.

AMUSEMENTS. Théâtre de l'Opéra Français. La Reine de Saba.

Nous devons avant tout—et nous le faisons avec bonheur—constater l'immense succès de la première représentation de la Reine de Saba—Succès de salle: jamais l'Opéra de la rue Bourbon n'a vu une plus belle assemblée. Toute l'élite de la population s'était fait un devoir d'y assister, et elle n'a pas, croyons-nous, lieu de s'en repentir—Succès d'artistes: les premiers sujets de la troupe actuelle n'ont jamais mieux chanté. M. Gastier y a été superbe, Mme Féliens, magnifique, et ils étaient tous les deux admirables.

«Shall we Forgive Her?» et «East Lynne», interprétées par une artiste de premier ordre. Miss Wainwright, toute la semaine qui va bientôt finir, tout est là.

Mais quelle belle interprétation! Miss Wainwright déploie dans les deux pièces un talent tout à fait exceptionnel; aussi la foule a-t-elle afflué et affluera-t-elle jusqu'à la dernière représentation au Crescent.

St-Charles. Le «Queen's Evidence», achève, au St-Charles, une semaine aussi fructueuse que brillante, en attendant, dimanche prochain, la première représentation de «Confusion», à laquelle Nat Goodwin doit en grande partie la réputation dont il jouit à l'heure qu'il est.

Avec «Confusion», nous aurons, comme variétés, au vaudeville, Mark Murphy et deux artistes français, Giguères et Boyer, dont on dit beaucoup de bien, comme comédiens et mimes. La direction du St-Charles compte beaucoup sur un brillant succès, dimanche soir.

Tulane.

La compagnie dite Kelsey-Shannon, fait toujours de belles salles au Tulane avec la charmante et émouvante comédie intitulée «The Moth and the Flame», interprétée, comme elle l'est, par deux artistes comme Miss Shannon et M. Kelsey, deux véritables étoiles.

et que je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Geneviève allait peut-être se laisser séduire. Elle se rappela à temps Péclair de rage froide qu'elle avait vu briller dans les yeux de son cousin.

—Je ne vous crois pas. J'ai lu, tout à l'heure, la vérité dans vos regards.

—Pardonnez-moi! —Vous demanderez pardon à grand-père.

Pascal tomba à genoux. —Je vous en supplie, Geneviève, gardez le silence, ne fût-ce qu'à cause de Marthe! Geneviève n'avait pas songé à sa cousine. L'image de la blonde jeune fille passa devant ses yeux.

Pauvre Marthe! Comme elle serait malheureuse si elle connaissait la conduite de son frère! —Pascal comprit la pensée d'affolement pitié qu'élevait dans l'esprit de Geneviève.

Il redoubla de supplications. A continuer.

Sirop calmant de Mme Winslow. Ce sirop a été en usage pendant plus de CINQUANTE ANS par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION avec un SUCCÈS PARFAIT. L'OPALMELLENANT, AMOULI DES GÉNÉRALISÉS, SOULAGE LES DOULEURS GÉNÉRALES COLIQUES, c'est le meilleur remède pour la diarrhée. Ne vente chez les pharmaciens dans le monde entier. Soyez sûr de dissoudre le sirop calmant de Mme Winslow: n'en prenez pas d'autre. (Vigilant soit sur la bouteille.)

—Merci, j'ai déjeuné en chemin de fer. Geneviève aborda sans succès, divers sujets. Son cousin lui répondait à peine.

—Vous n'emmenez pas Marthe avec vous? Vous me la laissez bien quelque jours encore?

—Sans doute. —J'ai cru remarquer, depuis longtemps déjà, qu'elle est bien triste, votre chère petite Marthe. N'avez-vous pas fait la même observation?

—Ma sœur a toujours été plutôt réfléchie que folâtre. La pensée de Geneviève ne pouvait errer ainsi à l'aventure. Elle revint bientôt se fixer autour de Roland.

La jeune fille se remémora les détails de l'indisposition du lieutenant à Paris. Et, sans y songer, elle prononça tout haut la conclusion de ses réflexions secrètes:

—C'est bien heureux que cet étudiant en médecine se soit trouvé justement là. Autrement que serait-il arrivé de Roland?

Comme une flamme éteinte, un incendie s'alésait, ce nom ralluma la surexcitation de Pascal.

—Toujours lui! Il faut donc qu'à chaque instant son image se dresse devant moi? Je suis fon, aussi, de m'obstiner à revenir dans cette maison où il règne en souverain!... Là où il est, je ne saurais être. Je ne veux plus le voir... Je partirai demain avant qu'il n'arrive.

Geneviève, encore une fois, essaya de le calmer. Mais ses douces paroles furent vaines. Le jeune homme se promenait à grands pas dans le salon. Sa voix s'élevait par degrés.

—Vous me disiez tout à l'heure qu'il me plait. Je n'ai pas besoin de sa considération; je la refuse. Son bonheur tue à jamais le mien. Nous ne pouvons être que deux ennemis irréconciliables. Jusqu'à notre dernier soufite, nous combatrons l'un contre l'autre, poitrine contre poitrine, haine contre haine!

Le jeune fille était effrayée de cette explosion subite. Elle s'était réfugiée dans l'encoignure de la fenêtre.

Son cousin avec de grands gestes de menace, poursuivait sa promenade saccadée à travers le salon.

—C'est toujours ainsi que le caprice des femmes brise les existences... Pourquoi l'avez-vous choisi, lui, plutôt que moi?... Est-ce parce que je gagnais honnêtement ma vie dans un labour sans gloire?... Il apparaissait, lui, avec le prestige absurde de son épaulette, dans le luxe tapageur de son uniforme doré!

Qu'importe! après cela, qu'il eût la honte au front!... Est-ce que l'or de son épaulette ne couvrirait pas tout?... Il pouvait être impunément, avec cela, votre et assassin!

Geneviève bondit, comme sous un soufflet.

—Je vous défends de parler ainsi! Demeurez dans ce salon, si vous voulez. Je n'y resterai pas avec vous. Je vous ai dit que je vous estimais. Vous venez de commettre une lâcheté. On n'estime pas les lâches, on les méprise.

Avec un geste royal de dignité hautaine, la jeune fille détournait ses regards de Pascal et se dirigea vers la porte.

Pascal lui coupa le chemin: —Vous m'écoutez jusqu'au bout. Il faut que vous le sachiez; vous êtes seuls, dans votre aveuglement, mon oncle et vous, à croire à l'innocence du bel officier. Pour tout le monde, sans qu'aucun doute puisse s'élever, il a bien tué Mme Langlade. Vous m'appellez lâche... Est-ce donc bien chevaleresque d'assassiner une femme?

—Laissez-moi sortir! —Non! Quand j'aurai parlé. Et, de ses bras étendus, Pascal, le visage convulsé par la rage, barrait la porte.

Geneviève voulut s'avancer quand même. Brusquement, Pascal lui saisit le poignet et l'arrêta. La jeune fille poussa un cri de douleur. Une suprême insulte: jaillit de ses lèvres: —Ah! vous ne seriez pas si brave si Roland était là! —Roland!... votre Roland!

Il n'est pas aussi redoutable que vous croyez. Et la simple poussée de main d'un enfant aurait suffi à le jeter honteusement à terre hier soir, quand il sortait, titubant, ivre-mort, d'une brasserie de femmes!

—Vous mentez! Pascal, d'une main, serrait toujours le poignet de Geneviève. Il passa son autre main autour de la taille souple de la jeune fille.

—Je vous aime!... Je vous aime, Geneviève!... La jeune fille sentit sur sa figure, le souffle de son cousin. D'un effort héroïque, elle parvint à se dégager.

—Lâche! lâche!... De bîemes, les lèvres de Pascal étaient devenues bleuâtres. Ses yeux avaient des lueurs froides d'acier.

En face de ce regard de ce regard cruel et menaçant, Geneviève eut une inspiration soudaine.

Avec une force irrésistible, elle poussa Pascal jusqu'à la table du salon, et, lui désignant de sa main libre le numéro déplié du «Par-ci, Par-là», elle s'écria: —Voilà votre œuvre, misérable!

Pascal la lâcha. La jeune fille prit le journal et le lui jeta au visage.

Le jeune homme, récalcitant, lut d'un coup d'œil le titre de la feuille. Il répondit vivement.